

COMPTE RENDU DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix, le vingt-six avril à 20h00, les membres du conseil municipal, dûment convoqués le dix-neuf avril deux mil dix, se sont réunis sous la Présidence de Marie-Annick GUERCHE, Maire.

Dans le cadre d'un partenariat avec le Conservatoire du Littoral pour le projet de création d'un parking à proximité du cimetière d'Hirel, M. Denis BREDIN, Délégué Régional, expose la possibilité de mise en place d'une zone d'intervention foncière du Conservatoire du Littoral sur la commune. Cette intervention a donné lieu à des échanges et compléments d'informations. Aucune décision n'a été prise au cours de la séance. Ce projet sera à l'ordre du jour d'un prochain conseil.

**1- Programme voirie 2010.**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- APPROUVE, au titre du programme voirie 2010, les travaux suivants :
  - Route du Châtelier : Entreprise EVEN pour un montant de 12 117, 00 € HT,
  - Route du « Pont Naturel » aux « Turmeaux » : Entreprise SERENDIP pour un montant de 23 643, 50 € HT,
  - Aménagement de la « Rue de la Ruette » – : Entreprise SERENDIP pour un montant de 17 344, 00 € HT,
  - Descente de la Quesmière : Entreprise SERENDIP pour un montant de 1 836, 00 € HT,
  - Modification du branchement « Rue des Alleux » : Entreprise SERENDIP pour un montant de 1 407, 00 € HT,
  - Allée piétonne – Cimetière de Vildé-la-Marine : Entreprise SERENDIP pour un montant de 2 062, 50 € HT,
  - Busage du fossé de la « Rue des Tourailles » : Entreprise EVEN pour un montant de 14 048, 00 € HT.

**2- Effacement des réseaux 2012 – « Rue des Grèves », « Rue des Alleux » et « Rue de la Maraze ».**

Le conseil municipal, par 14 voix pour et 1 abstention :

- APPROUVE l'étude sommaire visant l'effacement des réseaux au niveau de la « Rue des Grèves », de la « Rue des Alleux » et de la « Rue de la Maraze » évalué par le Syndicat Départemental d'Électricité d'Ille-et-Vilaine à 116 610,00 € TTC avec un montant à la charge de la commune de 29 737,50 €,
- S'ENGAGE à réaliser, en 2012, les travaux décrits précédemment.

**3- Budget communal « Le Marais III » - Clôture du budget annexe.**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- APPROUVE la clôture du budget annexe du lotissement communal « Le Marais III ».

**4- Collecte de la ferraille et des encombrants sur la commune – Partenariat avec la société de Frédéric PERCHOT d'EPINIAC.**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- AUTORISE Monsieur Frédéric PERCHOT d'EPINIAC à intervenir sur la commune dans le cadre du ramassage des encombrants et de la ferraille une fois par trimestre.

**5- Complément aux subventions communales 2010 – SNSM de Cancale.**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- ACCEPTE le versement d'une somme de 60,00 € à la SNSM de Cancale.